

l'accueil de nouvelles populations en milieu rural dans la Région Centre

Note de synthèse

Les objectifs de cette étude sont au nombre de quatre.

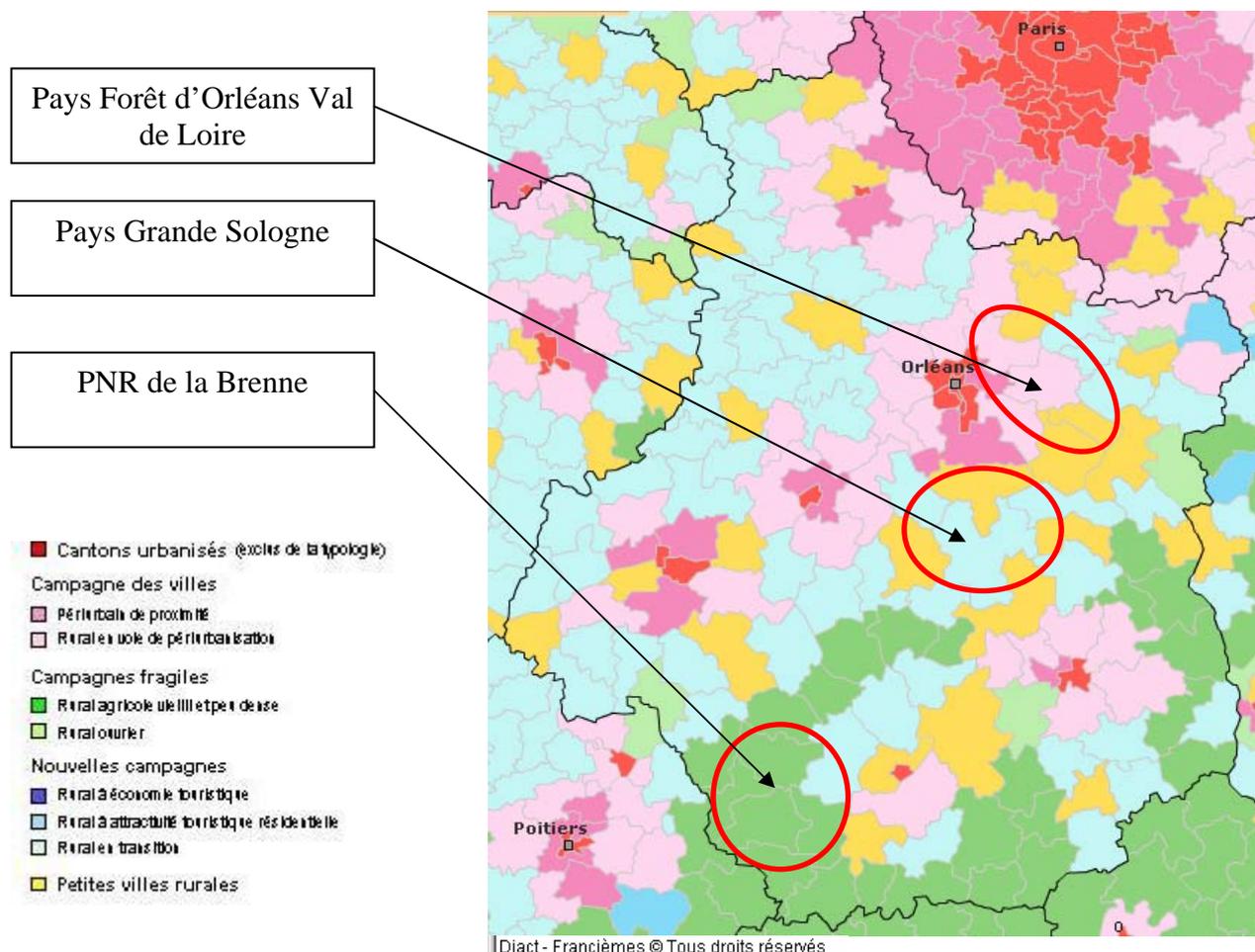
- faire un état des lieux des acteurs concernés ;
- apporter un éclairage sur les conditions à développer pour mettre en place une politique d'accueil à différentes échelles territoriales;
- proposer un plan d'actions pour l'accueil d'actifs en milieu rural adapté à la région Centre
- sensibiliser les acteurs sur la thématique de l'accueil en milieu rural et créer une mobilisation.

Cette étude, effectuée à l'échelle régionale, est abordée sur l'ensemble de la Région, et à travers notamment trois territoires que sont Le Pays Forêt d'Orléans Val de Loire (Loiret), le Pays Grande Sologne (Loir et Cher) et le PNR (Parc Naturel Régional) de la Brenne (Indre). La méthode utilisée est celle de l'audit patrimoniale. C'est une procédure de recueil et d'intégration de l'expertise de chacun des acteurs concernés par la situation. Ainsi, 77 acteurs ont été audités sur cette thématique (28 acteurs régionaux et 49 acteurs répartis sur les 3 territoires), selon une grille d'audit en 4 parties : Identification de la situation actuelle, diagnostic de l'action engagée, prospectives et propositions d'actions.

Le choix de ces trois territoires est basé sur une étude réalisée par la DATAR, Délégation de l'Aménagement du Territoire et des Affaires Rurales (aujourd'hui DIACT Délégation Interministérielle de l'Aménagement et la Compétitivité des Territoires), étude s'intitulant « Quelle France Rurale pour 2020 ? » qui a permis de définir trois typologies de territoires ruraux :

- Le type « Campagne des villes », représenté pour notre étude par le Pays Forêt d'Orléans Val de Loire. Qui correspond aux territoires plutôt périurbains ayant un dynamisme démographique fort.
- Le type « Nouvelle Campagne », représenté pour notre étude par le Pays Grande Sologne. Qui correspond aux territoires dont le dynamisme démographique est naissant mais assez important.

- Le type « Campagne fragile », représenté pour notre étude par le PNR de la Brenne. Qui correspond aux territoires en perte démographique et donc en perte d'activité économique, ce sont les territoires vieillissants.



1) LA SITUATION DE L'ACCUEIL EN MILIEU RURAL EN REGION CENTRE

La politique de l'accueil c'est : la promotion du territoire, l'offre de service, d'activité économique, l'intégration sociale et d'autres éléments d'autres politiques telles que les politiques d'aménagement du territoire...

Deux formes d'accueil intrinsèquement liées sont à considérer. L'accueil de populations qui viennent vivre sur un territoire et l'accueil d'activités économiques.

L'accueil concerne tous les mouvements de population c'est à dire les migrants provenant d'autres régions voir d'autres Pays ainsi que les migrations intra régionales, qu'il s'agisse de desserrement urbain ou non.

La région Centre n'est pas homogène quant à sa situation démographique il y a des disparités selon les territoires. Ceci amène à considérer deux situations bien différentes pour la gestion de cet accueil :

- L'accueil sur les territoires où les populations viennent d'elles-mêmes, pour lesquels il s'agit de faciliter concrètement l'intégration et d'accompagner le développement local. C'est la situation du Pays Forêt d'Orléans Val de Loire.
- L'accueil sur les territoires qui sont en perte démographique, et donc la volonté politique d'influencer l'arrivée de nouvelles populations. Il s'agit donc ici de provoquer un développement local. C'est la situation du PNR de la Brenne.

Le Pays Grande Sologne a une situation plus intermédiaire il connaît une augmentation mesurée de sa population et paradoxalement une perte d'activités économiques.

Il y a une disparité de perception entre les territoires de l'enjeu de l'accueil. C'est un problème bien connu des territoires en difficultés mais pas du tout des autres. C'est une innovation de parler d'accueil sur les territoires en expansion. Il n'y a pas de prise de conscience que l'accueil est une politique à mettre en œuvre, une politique globale, pour l'instant l'approche est sectorisée.

La corrélation entre milieu rural et agriculture est de moins en moins vrai aujourd'hui. Les nouveaux arrivants qui s'installent en milieu rural sont le plus souvent issus du milieu urbain. La situation sur le territoire de la région Centre témoigne clairement de l'engouement pour le « retour à la campagne » et l'aspiration à une meilleure qualité de vie.

Des situations contrastées au sein de grands ensembles territoriaux

La région Centre présente trois entités géographiques bien identifiées correspondantes à trois situations d'accueil différentes :

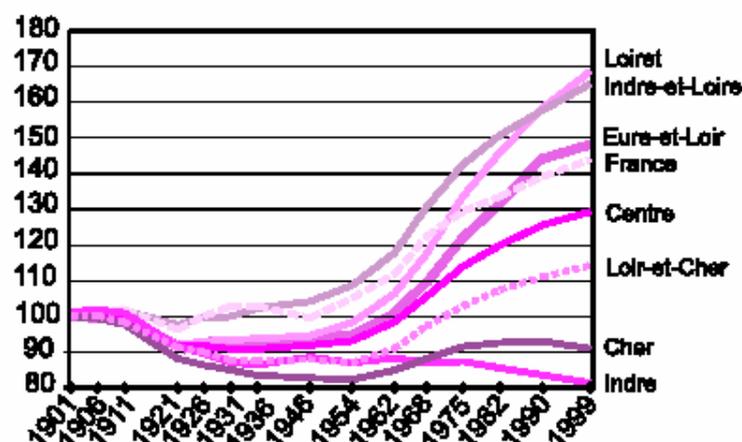
- Le Nord, la Frange Francilienne qui est sous l'influence de la région Parisienne.
- L'Axe Ligérien qui constitue la principale zone d'attractivité de la région.
- Le Sud, l'Indre et le Cher qui est une zone en déprise, en perte de population et d'activité.

Au sein de ces grandes zones on peut définir des zones de concentration de population plus spécifiques que sont les axes de communications (autoroutes et voies ferrées) et les pôles d'activités (grandes et moyennes villes).

Il faut également noter l'importance particulière pour le milieu rural du regroupement intercommunal et le fait que la région Centre est une des régions les plus avancées en terme d'organisation territoriale (129 Communautés de Communes et 32 Pays).

Evolution de la population

Indice base 100 en 1901



De nombreuses difficultés rencontrées.

De manière générale, le milieu rural manque de logements et en particulier de logements locatifs et de logements de gamme moyenne pour permettre aux jeunes de s'installer. Il y a également un manque de services surtout pour les services publics, la petite enfance et la santé.

Le manque se fait également sentir en matière d'activités économiques et donc d'emplois et notamment d'emplois qualifiés. Beaucoup de personnes qui résident en milieu rural n'y travaillent pas.

Le réseau de communication et de transport n'est pas toujours suffisant ou adapté.

L'intégration sociale des nouveaux arrivants est souvent difficile et des conflits existent entre ruraux et néo-ruraux.

Pour certains la Région Centre et quelques uns de ses territoires ont une image peu valorisante, un manque d'identité et n'est pas suffisamment connu des autres régions.

Les acteurs ne se connaissent pas entre eux et le travail en commun se fait difficilement.

Pour beaucoup, l'accueil est une histoire d'homme, de volonté mais aussi de finances... Des obstacles souvent difficiles à franchir.

Le cœur du problème

Aux vues de cette identification de la situation de l'accueil en milieu rural en région Centre, les acteurs estiment qu'il n'y a pas de prise en compte globale de cette thématique. Elle concerne une multitude d'offres et d'acteurs, les réflexions et solutions mises en place sont trop sectorisées et ne sont pas adaptées aux situations locales.

Il n'y a pas de vision partagée de la définition donnée à l'accueil de nouveaux arrivants ni de volonté partagée d'agir en commun pour mettre en place une véritable politique d'accueil globale au niveau de la région Centre.

2) LA GESTION ACTUELLE DE L'ACCUEIL

Les acteurs et leurs actions

L'offre globale d'accueil est représentée par le schéma ci-dessous. Différents acteurs interviennent pour chaque catégorie d'offre.



Les mairies sont le plus souvent citées par les acteurs audités comme étant les premiers interlocuteurs pour les nouveaux arrivants et l'échelon principal de la gestion foncière lorsqu'il s'agit de vendre ou non des terrains pour la construction de logements.

Les associations jouent un rôle primordial pour l'aide quotidienne aux populations et l'insertion sociale des nouveaux arrivants.

Fonctionnement et relations entre acteurs

A la quasi unanimité des acteurs audités, il n'y a pas de système d'acteurs actifs autour de la thématique de l'accueil de nouvelles populations. Les actions sont sectorisées, chaque acteur agit de son côté sans qu'il y ait une réflexion globale autour de ce thème. Pour la majorité des acteurs audités, tous le monde agit en faveur de l'accueil mais sans le nommer comme tel et sans se consulter entre secteurs d'activités ou acteur spécifique d'une offre de l'accueil. Certaines communes agissent au travers de leur document d'urbanisme dans lequel elles affichent un dessein mais sans forcément voir les politiques de développement à mettre en œuvre derrière. Cet aspect est peut être un peu plus poussé au niveau intercommunal. De

manière générale, les acteurs ne se connaissent pas entre eux et ne savent pas ce que font les autres. Il n'y a pas ou très peu d'habitude de travail ensemble ; les relations sont bilatérales ce sont principalement des partenariats mais pas de véritable travail en commun. Beaucoup d'acteurs regrettent cette situation.

Evaluation de la gestion effective du Système d'Acteurs Actifs (SAA)

En France, environ 100 territoires, 3 à 4 régions et 4 à 5 départements ont une politique d'accueil réellement affichée. La Région Centre n'en fait pas partie et elle n'a que quelques territoires qui ont une préoccupation pour cette thématique propre. La réflexion autour de ce thème global d'accueil est très récente pour les acteurs de la région Centre, elle a démarré sous l'impulsion de la DATAR qui a chargée le CNASEA et L'ARASEA de lancer une réflexion face au problème de désertification de certaines « campagnes » et de désorganisation par afflux de population dans d'autres. A ce jour, au niveau régional, la gestion est au stade de la réflexion, il y a beaucoup de flou sur cette notion d'accueil et un besoin de formation, de sensibilisation pour que les acteurs sachent de quoi ils parlent ; les acteurs ne se connaissent pas entre eux, la mise en réseau est nécessaire et en priorité au niveau local.

La gestion menée jusqu'à présent n'est pas satisfaisante pour une grande part des personnes auditées même si des signes d'amélioration sont constatés au travers des différentes réunions de réflexions et de la multiplication des actions partenariales qui commencent à se mettre en place. Lorsque la volonté et la motivation est présente les actions se font et fonctionnent.

3) QUELLE EVOLUTION POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL ?

Les scénarios attendus

Scénario tendanciel

Sur la problématique de l'accueil, les acteurs s'attendent à ce que l'action mise en œuvre ne soit pas suffisante pour résoudre les problématiques de fond ; les réactions se font dans l'urgence suite à des constats alarmants et il n'y a pas d'anticipation sur les évolutions démographiques.

Pour les personnes entendues, la tendance consiste en un développement anarchique qui s'opère avec un étalement urbain qui se poursuit dans les zones d'affluence et une déprise dans les zones les plus rurales avec un vieillissement de la population grandissant.

Par contre certaines opportunités sont saisies comme celles du développement des nouvelles technologies d'informations et de communications dans les milieux ruraux, ou encore celles des nouvelles énergies pour la production agricole.

Scénario négatif

La crainte principale est de voir les disparités régionales se renforcer et de forts problèmes sociaux apparaître. Certains secteurs deviennent des territoires dortoirs sans aucune identité et aucun attachement de la part des populations qui y vivent. Le sud se vide et l'activité disparaît, le nord et l'axe ligérien connaît un étalement urbain grandissant et donc des déplacements de plus en plus longs et une augmentation de la pollution.

Les zones les plus en difficulté restent sur une pente descendante et n'arrivent à subsister que par une économie résidentielle (installation de retraités, d'étrangers et achats de maisons secondaires).

La surface agricole diminue fortement au profit des infrastructures, la baisse actuelle de 7 à 800 ha de terres agricoles par ans continue, voir augmente, l'équilibre est brisé.

A toute échelle, les personnes ne s'entendent pas et aucun effort de mutualisation n'est fait sur cette problématique, chaque territoire travail sur sa logique. Au niveau local, les acteurs mobilisés s'essouffent par manque de soutien et la dynamique naissante n'existe plus. Les petites initiatives ne trouvent plus de répondant et se démobilisent car les résultats sont trop longs à être visibles concrètement.

La région Centre disparaît administrativement, elle est « mangée » par les autres régions car elle ne tient plus par rapport à la perte démographique d'un côté et à l'afflux de l'autre. Le Nord s'insère dans la région Parisienne, le Sud se partage entre la Bourgogne, l'Auvergne et le Limousin ces deux dernières se regroupant également, Tours et sa périphérie rejoint la zone Atlantique.

Scénario positif

La situation idéale espérée par les acteurs est la mise en place d'une dynamique régionale dès à présent pour renverser la tendance et rééquilibrer la démographie de la région ; permettre une augmentation de la concertation entre acteurs pour déboucher sur des actions efficaces.

La Région va prêcher la bonne parole sur les territoires en mettant en place un réseau d'animation, de sensibilisation avec des relais sur les territoires. Le programme d'actions est régional et local.

La région accueille de nouveaux actifs mais aussi des touristes et se développe au niveau de sa communication. Le pouvoir d'achat augmente et amène des retombées au niveau régional. L'agriculture fait aussi de l'accueil touristique, on assiste à la réouverture d'auberges, de restaurants... C'est un modèle de société basé sur la proximité. Le confort de vie est plus important, c'est un retour à des valeurs de la terre avec un besoin viscéral de qualité de vie, de paysage et de relation humaine...

4) QUEL MODE D'ACTION POUR QUEL RESULTAT ?

Quelques exigences souhaitées par les acteurs

- Favoriser la mixité sur un territoire pour lui assurer une évolution et un cycle de développement complet et vertueux (activité économique, populations jeunes et moins jeunes, offres de services et de logements) ⇒ Eviter les « citées dortoirs » ou le « tout économique ».
- Penser aux étudiants qui représentent une forte perte de population.
- Agir dans le respect des populations et du milieu rural (préserver l'identité et la qualité de vie des territoires ruraux).
- Impliquer les populations locales leur faire sentir que l'intérêt d'agir est général ⇒ jeu à somme positive pour tous.

Mode d'action ensemble : Un positionnement Régional pour appuyer l'action territoriale

Pour favoriser la mixité du territoire et faire jouer la complémentarité plus que la concurrence, il faut créer des ponts entre les différents secteurs économiques représentés par les chambres consulaires et les regroupements professionnels et associatifs.

Les projets doivent être conçus à la base c'est à dire par les territoires et leurs acteurs sans oublier les populations ; mais la Région et les Départements ont leur rôle dans l'impulsion et l'accompagnement de cette dynamique.

Les actions à mettre en œuvre

Attirer de nouvelles entreprises :

- Faire la promotion de son territoire en terme d'offre globale (avantage financiers et pratiques pour l'entreprise mais aussi avantage de qualité de vie pour les employés)
- Organiser une foire à l'installation en milieu rural.
- Mettre en place une taxation adaptée.
- Favoriser la mutualisation sur les zones d'activités (commodités pour le tri et l'acheminement des déchets en déchetteries...)

Créer des pôles locaux d'accueil :

- S'appuyer sur des structures déjà existantes qui se porteraient volontaires pour être référent en matière d'installation et d'accès à l'information.
- Orienter les porteurs de projets, leur proposer une aide à la définition et un diagnostic de leur projet, leur proposer des formations de proximité
- Mettre les acteurs en réseau au moyen d'un annuaire qui soit facile d'utilisation et à échelle territoriale

Favoriser l'insertion des nouveaux arrivants :

- Réhabiliter des logements en cœur de villes ou villages et limiter la création de nouveaux lotissements en périphérie.
- Organiser ou recréer des événements festifs, promouvoir la culture locale
- Définir un poste à échelle communal ou intercommunal pour faire circuler les informations au sein des populations, les impliquer dans les démarches et régler les petits conflits d'usage.

Conclusion

Mettre en place une politique d'accueil est une démarche naissante pour les acteurs de la région Centre. Un long travail d'organisation et de négociation dans le sens positif du terme est à entreprendre et l'ensemble des acteurs semble conscient de l'ampleur mais aussi de la nécessité de celui-ci.

La politique d'accueil ne fait que pointer du doigt de réelles mutations en profondeurs de nos sociétés et révèle des points de blocages dans la capacité des sociétés à agir pour le collectif, à viser l'intérêt général et non l'intérêt particulier. C'est une thématique au carrefour de pleins d'autres, un thème transversal. Il est donc difficile de mettre un contour à cette problématique et il faut mobiliser beaucoup d'énergie au départ pour des résultats longs à émerger.

La conscience qu'ont les acteurs de la complexité de cette thématique et de la nécessité d'agir en commun est un point fort qu'il ne faut surtout pas négliger, bien au contraire il convient de cultiver cette envie de s'unir et de la concrétiser.